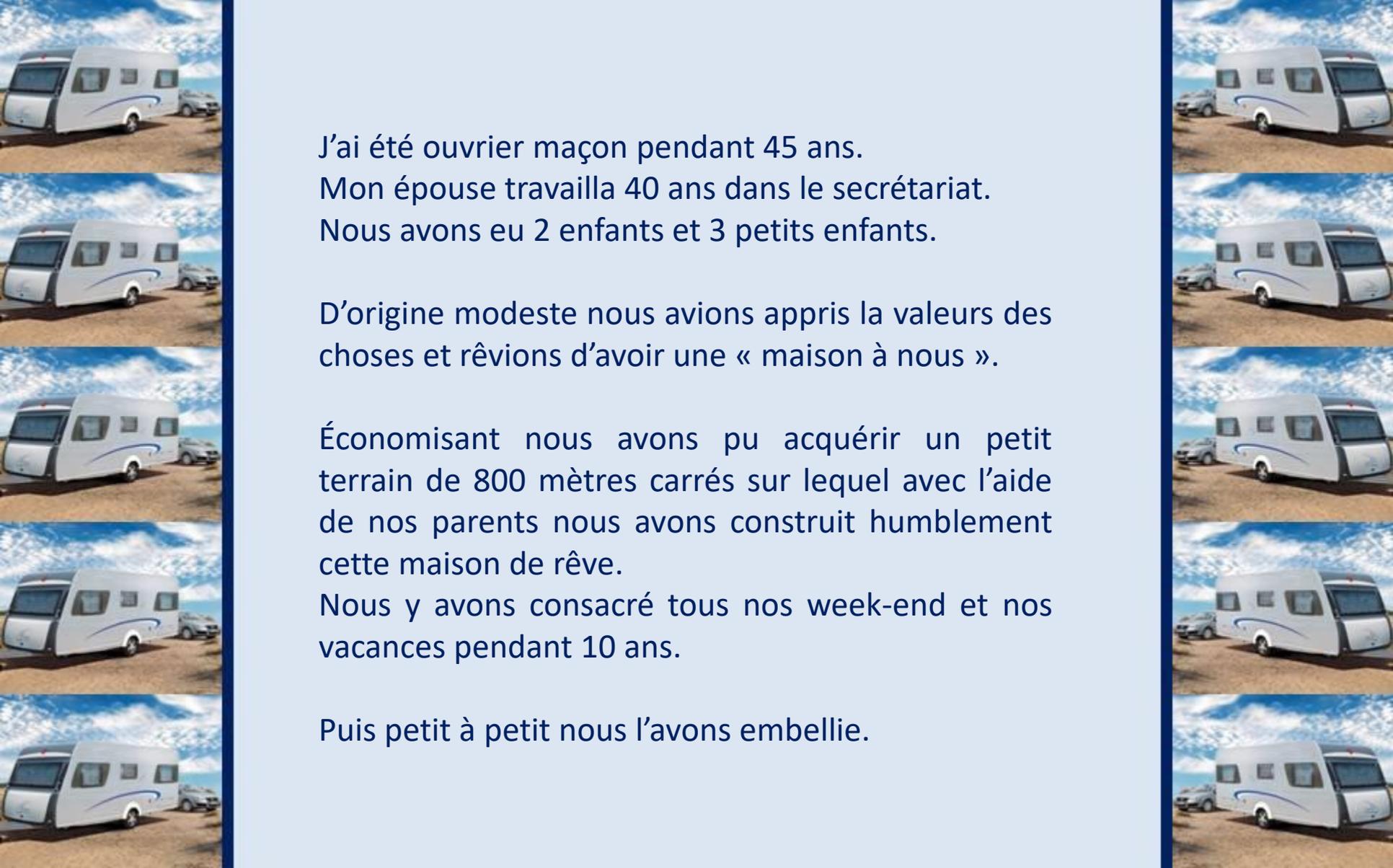


Changement de statut en toute légalité

Faites monter les images





J'ai été ouvrier maçon pendant 45 ans.
Mon épouse travailla 40 ans dans le secrétariat.
Nous avons eu 2 enfants et 3 petits enfants.

D'origine modeste nous avons appris la valeurs des choses et rêvions d'avoir une « maison à nous ».

Économisant nous avons pu acquérir un petit terrain de 800 mètres carrés sur lequel avec l'aide de nos parents nous avons construit humblement cette maison de rêve.

Nous y avons consacré tous nos week-end et nos vacances pendant 10 ans.

Puis petit à petit nous l'avons embellie.



**Bien sur ce n'est pas un château, mais c'était
« la notre » et les enfants s'y sont épanouis.**



Grâce aux petits héritages de nos chers parents nous y avons ajouté quelques agrandissements.



**Il y a 5 ans la retraite est arrivée.
Bien sur nos revenus ont diminué mais les charges
ont augmenté bien plus que les revalorisations.**

Notre commune (à 50 km de Paris) à l'origine comptait à peine 3 000 habitants et c'était encore la campagne.

Aujourd'hui il y a 76 000 habitants.

En conséquence notre maison a pris de la valeur bien sur. Mais aussi des charges devenues vertigineuses pour nous.

Une phrase malheureuse d'une employée du centre des impôts à qui je demandais une précision sur l'augmentation de l'impôt foncier me fit l'effet d'une bombe :

« Monsieur, quand on possède une telle maison on peut payer ! »





À la recherche d'une solution notre famille s'est réunie. Barry, l'ainé de nos petit fils en riant proposa de vendre notre maison et de prendre un petit appartement en location en bord de mer...



Mamie dit qu'elle refuse de s'éloigner trop des enfants.

Alors je fais la suggestion suivante :

« OK, je crois que nous sommes tous d'accord pour vendre la maison... moi je ne veux plus être propriétaire !

Par ailleurs, Mamie et moi aimerions visiter la France.

Avec l'argent de la maison nous pourrions acheter une belle voiture et pourquoi pas une caravane ?

Ainsi une partie de l'hiver sur la côte d'Azur, de retour sur la manche durant les vacances scolaires afin que nos petits enfants nous y rejoignent et revenir de temps à autre dans le quartier afin de nous retrouver tous ensemble.

Dès demain je vais chiffrer tout ça ».



LA SOLUTION

Nous vendons la maison = 250 / 280 000 €

Nous achetons une Mercedes Classe C Break = 48 000 €

Nous achetons une caravane Tabbert Bellini 750 = 45 000 €

Barry, Paul et Zora, nos petits enfants un legs

pour leurs études, chacun 30 000 E = 90 000 €

Pour nous un livret A = 22 000 €

Compte courant = le reste, environ 50 / 70 000 €

...et ce n'est pas fini !

Nous allons devenir SDF ou « Gens du Voyage »

Pour cela il suffit d'aller en mairie.

Pas de mairie spécifique. Normalement dans chaque mairie tu as un CCAS (centre communal d'action social) où nous pourrons être domiciliés.

Nous aurons donc une adresse postale.

J'irai à la CAF et à la Préfecture. Je ne serai pas enregistré sous mon NOM...

Je serai enregistré dans les fichiers des préfectures sous « S D F » et un numéro... Par exemple : S D F 78696...

Donc nouvelle carte d'identité, modification de mon permis de conduire.

Mamie, elle, sera enregistrée sous son vrai nom...



L'IMPÔT EST
MORT



VIVE L'IMPÔT

Conséquences :

Impôt foncier = 0

Taxe habitation = 0

Taxe audiovisuelle = 0

Notre voiture



MERCEDES classe C Break

Notre caravane



Caravane Bellini 750



Équipement et décoration de premier ordre



Atmosphère conviviale



Table avec pied télescopique



Télé écran plat pivotant



Lit spacieux et literie confortable

Évidemment pour rester en contact avec tout le monde nous aurons Internet, WI-FI, et bien sur téléphones...



chatter

Ça roule pour nous...



Elle est pas belle la vie ?



Et tout cela à cause de ces 3 débiles

